



15^{ème} Journée Internationale
des Pathologies Émergentes
du Jeune Adulte et de l'Adolescent

Editorial

La 15^{ème} édition des Journées Internationales des Pathologies Emergentes de l'Adolescent et du Jeune Adulte (JIPEJAAD) organisée par le réseau TRANSITION aura lieu le 22 mars 2022 sur le thème : « Intervention Précoce : Articulations, acteurs et modèles ».

Pour les troubles psychiatriques, comme pour le cancer ou le diabète, intervenir rapidement est le meilleur gage de rétablissement voire de guérison. C'est particulièrement le cas pour les troubles psychotiques, dont l'évolution spontanée se fait vers des troubles chroniques ou récurrents.

L'intervention précoce vise à améliorer la détection des troubles débutants et intervenir en adaptant les modalités de prise en charge au stade des troubles. C'est un changement de paradigme qui appelle un travail urgent de structuration et d'aménagements organisationnels pour réduire le délai d'accès aux soins, développer les compétences spécifiques nécessaires à l'identification de troubles débutants et adapter les stratégies thérapeutiques aux tableaux précoces ou très précoces, à risque, dont l'évolution n'est pas définie.

La première session permettra d'engager un travail de réflexion organisationnelle en s'appuyant sur l'exemple de structuration du 3114, numéro national de prévention et en étudiant les solutions pour optimiser l'articulation entre psychiatrie de l'adolescent et psychiatrie adulte, notamment celles proposées par l'étude européenne Milestone.

La deuxième session présentera le premier cahier des charges et indicateurs pour aider au déploiement des dispositifs d'intervention précoce sur le territoire national. Ce document permettra l'harmonisation des pratiques dans les phases précoces des troubles psychiques débutants, suivant celles qui ont fait la preuve de leur efficacité au niveau international.

Une difficulté particulière dans l'intervention précoce est ainsi celle de l'annonce diagnostique ou plutôt le partage d'information permettant au jeune et à ses proches de comprendre la situation et de s'engager dans une stratégie thérapeutique. Après avoir discuté des enjeux éthiques soulevés, la troisième session présentera un modèle d'annonce « diagnostique » s'appuyant sur le modèle progressif qui a été développé pour le cancer.

La session 4 permettra de mesurer l'impact structurel des Fonds d'Innovation Organisationnels (FIOP) dans la discipline sur le territoire national. Créés en 2019, ces FIOP ont vocation à permettre de financer ou amorcer de nouveaux projets innovants de prise en charge ou de transformation de l'offre de soins en psychiatrie. Ils ont permis à plus d'une vingtaine d'équipes de développer des projets structurant comme c'est le cas du CIP à Dijon, de l'EPPSI à Martigues ou de JENESIS à Clermont de l'Oise.

Enfin, la dernière session permettra de présenter le nouveau site dédié à la prévention, la détection et la prise en soin la plus précoce possible des troubles psychiques émergents www.santepsyjeunes.fr à destination du grand public et des professionnels de santé. Outre des ressources documentaires, ce site propose une cartographie des centres spécialisées dans la détection et l'intervention précoce sur le territoire national et un nouvel outil de repérage informatisé à destination des personnes concernées, des proches et des professionnels de première ligne. Son but : faciliter l'orientation, sans délais vers les spécialistes adaptés à la situation rencontrée par le jeune et permettre un accompagnement le plus précoce possible.